



Comité de Bassin Artois-Picardie _____

Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION
INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU 3 JUIN 2021**

h

1-

LISTE EMARGEMENT

PARLEMENTAIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES (5)			
" Sous-colège "		Présence	Mandats
Départements / Somme	HAUSSOULIER Stéphane - Président	X Présentiel	
Communes rurales ou EPCI ayant compté dans le domaine de l'eau majoritairement composées de communes rurales	DEFLESELLE Claude	X Visio	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglomération de plus de 100 000 hab.	LEMAIRE Patrick	X Visio	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglomération de plus de 100 000 hab. / Littoral	PASSEBOSC Brigitte	X Visio	
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1 agglomération de plus de 100 000 hab. / Littoral	RINGOT Bertrand	Excusé	
USAGERS NON ECONOMIQUES (3)			
Personne qualifiée	LEDOYEN Alexandre	X Visio	
Conseillers Régionaux d'espaces Naturels	BARBIER Luc - Vice-Président	X Visio	
Assoc. agréées de défense des consommateurs	BULA Danièle	Excusé	
USAGERS ECONOMIQUES (2)			
Agriculture biologique	TUPIGNY Hélène	Excusé	Mandat à MLEFEBVRE
Industrie	LEFEBVRE Jérôme	X Visio	
ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS(4)			
Directeur Régional HDF du BRGM ou son représentant	PANNET Pierre	Excusé, pas de représentant	
Directeur de l'ARB de NFDC ou son représentant	VALLET Benoît	Excusé, pas de représentant	
EGAR NFDC ou son représentant	BUCHAILLAT Laurent	Excusé, pas de représentant	
DREAL Nord Pas-de-Calais, délégué de Bassin ou son représentant	TAPADINHAS Laurent	Excusé, Représenté par M. PREVOST Olivier (Visio)	
Membres Consultatifs (4)			
		Présence	
François RAYMOND Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		Excusé	
LALANDE Michel Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		Excusé	
Julio PERCELAY Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		Excusé	
VATIN Thierry Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		X Présentiel	

REPRESENTANT DU PERSONNEL (2)	
	Présence
Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration	
FENISSON Bruno	X Visio
Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration	
VERHAEGHE Séverine	X Visio
INTERVENANTS	
TARDIEU Eric (Directeur Général OIEau)	X Visio
HENRY-DE-VILLENEUVE Pierre (Directeur Projet OIEau)	X Visio
SEGUIN Philippe (Ingénieur agronome OIEau)	X Visio
INTERNES	
MATYKOWSKI Isabelle	X Présentiel
CHANAUT Delphine	X Présentiel
BRANGER Pierre	X Présentiel
DERICQ Christine	X Présentiel
VALENTIN Raphaël	X Présentiel
LECLERCQ Lydie	X Présentiel

L'ORDRE DU JOUR ÉTAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du procès-verbal de la CPAIDD du 10 novembre 2020
2. Présentation des acteurs de l'action internationale
3. Situation des engagements
4. Coopération décentralisée (ligne 1330)
5. Coopération institutionnelle et volet international de la politique jeunesse (ligne 1331)
6. Agenda prévisionnel 2021/2022

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ODJ		N° DE DELIB.	OBJET	ADOpte / AF	REFUSE / REPORT E	AMENDE	OBSERVATIONS
1			Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020	X			Unanimité <i>Quelques coquilles corrigées pour la version signée.</i>
4	4.1	21-A-...	ACTION INTERNATIONALE COOPERATION DECENTRALISEE (22206)	AF			Unanimité, transmission au CA du 2 juillet Monsieur Patrick LEMAIRE n'a pas participé au vote pour le Dossier : 2924700 Les amis de Zed Neere (Co-financement - Communauté Urbaine d'Arras)
5	5.1	21-A-...	ACTION INTERNATIONALE – COOPERATION INSTITUTIONNELLE SOLIDARITE EAU EUROPE(22207)	AF			Unanimité, transmission au CA du 2 juillet

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président HAUSSOULIER ouvre la séance à 14h10.

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 10 NOVEMBRE 2020

Monsieur HAUSSOULIER demande si des remarques sont à formuler concernant le procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020.

Pas de remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 10 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2 – PRÉSENTATION DES ACTEURS DE L'ACTION INTERNATIONALE

Madame MATYKOWSKI présente le contexte et la situation des acteurs de l'Action Internationale ainsi que la politique poursuivie par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN, en perspective du séminaire du 28 septembre 2021, suggère d'établir un bilan des actions de l'Agence depuis une dizaine d'années. Il propose d'utiliser l'évaluation déjà réalisée sur le dixième programme afin d'établir une projection sur l'avenir.

Monsieur HAUSSOULIER affirme que l'intérêt du séminaire du 28 septembre 2021 est certes de se rencontrer mais aussi d'exposer les attentes des uns et des autres et de présenter les différents outils. Il s'agit d'envisager une stratégie efficace dans le cadre des missions portées par l'Agence d'un point de vue à la fois institutionnel et de coopération sur le terrain. Contrairement à des pratiques qui existent dans d'autres Agences, le Président souhaite qu'il y ait, sur le terrain, des collectivités ou des services d'eau et d'assainissement intervenant aux côtés de l'agence Artois-Picardie. À l'international, il souhaite promouvoir le travail de terrain afin que les jeunes habitants du bassin puissent bénéficier des retours d'expérience dans leurs écoles. En effet, cela présente une dimension pédagogique et plus globalement, de citoyens du monde. Le Président invite les participants à soumettre leurs propositions.

Monsieur LEFEBVRE demande des précisions sur la répartition géographique entre les six bassins. Par ailleurs, il souhaite connaître les critères sur lesquels sont retenus les dossiers. Enfin, il s'enquiert de connaître les sujets qui doivent être travaillés avec ces pays. Selon lui, il semble judicieux de travailler sur la qualité de l'épuration avec le cas de l'Afrique par exemple.

Monsieur HAUSSOULIER indique que la problématique de la répartition des territoires doit être discutée, étant donné que certaines Agences ont la priorité sur certains territoires. Pour autant, une coopération entre les différentes Agences semble nécessaire. Monsieur HAUSSOULIER indique que ces questions seront discutées ultérieurement.

Madame MATYKOWSKI annonce que la répartition des territoires sera abordée lors de la réunion inter-agences à laquelle participera Monsieur LEDOYEN fin juin 2021. Dans le cadre

du séminaire du 28 septembre 2021, elle suggère que Madame DERICQ et Monsieur LEDOYEN établissent un compte rendu de la réunion inter-agences. Elle ajoute que les Agences ont majoritairement investi trois territoires, le Burkina Faso, Madagascar et le Sénégal. En réponse à la demande de Monsieur LEFEBVRE, elle signale que la grille de critères sera présentée lors du point sur la présentation des projets de cette commission. Enfin le retour d'expériences doit être réciproque, les pays aidés ayant une culture de la sobriété en eau

Monsieur BARBIER partage les propos de Monsieur HAUSSOULIER. Il ajoute qu'il semble pertinent d'observer les échanges dans les territoires en question. Selon Monsieur BARBIER, il serait intéressant d'évaluer la manière d'adosser aux échanges en cours les problématiques et les programmes de travaux à engager dans le respect des orientations de l'Agence. Il s'agit de répondre aux engagements internationaux de ces territoires et d'avoir une action continue. En effet, un suivi dans le temps est nécessaire pour établir une évaluation fiable des engagements pris. Par ailleurs, il souhaite participer à l'organisation de la rencontre avec les décisionnaires des Comités de Bassin concernés.

Monsieur VATIN invite les participants à élaborer leurs suggestions en vue du séminaire.

Madame MATYKOWSKI présente brièvement l'OIEau et les actions menées dans les pays de l'Est, notamment le transfert de l'expérience française sur la gestion de l'eau en Arménie, Géorgie et Moldavie.

Monsieur TARDIEU présente les missions de l'OIEau puis cède la parole aux chefs de projet Monsieur SEGUIN et Monsieur HENRY DE VILLENEUVE.

Monsieur SEGUIN détaille le projet EUWI+.

Monsieur VATIN remercie l'OIEau et note que le projet EUWI+ a été une expérience enrichissante pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Monsieur HAUSSOULIER pense que l'expertise de la France dépend d'actions comme celles menées par l'OIEau.

Monsieur VATIN interroge l'OIEau sur les politiques des pays de l'Est en termes de gouvernance de l'eau.

Monsieur HENRY DE VILLENEUVE annonce l'existence, dans les pays de l'Est, d'interlocuteurs sur la question de l'eau souvent moins bien dotés qu'en France. Cela présente une difficulté mais le projet EUWI+ apporte une partie de la réponse en mettant en parallèle l'apport méthodologique avec des experts extérieurs à l'administration. L'OIEau a veillé à ce que les institutionnels, tant les ministères que les Agences de l'Eau, soient informés des développements. L'accompagnement politique mis en place par l'OIEau a généré des consultations à chaque étape de développement des plans de gestion ainsi que la mise en place d'un cadre législatif.

Monsieur SEGUIN affirme que la situation est contrastée entre les pays. Des pays comme la Biélorussie ne sont pas dotés d'Agences de l'Eau, mais il existe des pays avec des Agences de l'Eau et des Comités de Bassin. Le problème de dotation est crucial notamment du fait de situations politiques et de corruption dans les pays pour mettre en place des systèmes de redevance *ad hoc*. Il note également la dépendance de certains pays vis-à-vis de l'étranger concernant des investissements. Selon Monsieur SEGUIN, ces particularismes locaux sont à prendre en compte.

Monsieur TARDIEU indique que la France dispose de marges de manœuvre pour améliorer l'ensemble de la chaîne sur ces territoires. Le sujet du prochain RIOB au Forum mondial de l'Eau à Dakar en mars 2022 portera sur un segment des bassins et sur l'idée que la sécurité de l'eau dépend de la sécurité économique et inversement.

Monsieur VATIN remercie MM. HENRY DE VILLENEUVE, SEGUIN et TARDIEU.

Monsieur BARBIER félicite l'OIEau pour son travail. Il s'interroge sur la manière dont l'OIEau sensibilise les porteurs de projet et les maîtres d'ouvrages afin que l'objectif attendu soit atteint.

Monsieur LEFEBVRE demande quelle est la réaction des voisins des pays de l'Est concernant une intervention française aussi prégnante sur ces territoires.

Monsieur SEGUIN précise que la situation est contrastée selon les pays : trois pays ont signé des accords d'associations avec l'Union européenne. L'un des trois pays a connu l'éviction de son Président et l'envahissement d'une partie de son territoire. D'autres pays restent en retrait pour éviter ces désagréments. Selon Monsieur SEGUIN, la Biélorussie est le pays qui se rapproche le plus des standards européens. Il énonce que l'OIEau est relativement petit face aux grands groupes. Pour autant, la qualité de l'OIEau réside dans des contacts de haut niveau et dans son pouvoir à faire prendre conscience aux dirigeants de la problématique de la gestion de l'eau. Cela permet aux décideurs d'avoir des discours plus cohérents et constructifs.

Monsieur VATIN remercie l'OIEau et annonce son souhait de poursuivre la collaboration sur ces territoires.

MM. SEGUIN, TARDIEU et HENRY DE VILLENEUVE quittent la réunion.

3 - SITUATION DES ENGAGEMENTS

Madame DERICQ en référence au point n°3 de l'ordre du jour, présente la situation des engagements.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN résume la question budgétaire sur les interventions courantes en indiquant que sur un budget 928 000 €, l'Agence engagerait la moitié du budget.

4 - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (LIGNE 1330)

Madame DERICQ, en référence au point de présentation n°4, présente les critères d'évaluation des projets de coopération décentralisée et déroule les dossiers.

Remarques et Débats :

Monsieur HAUSSOULIER veille à ce que l'Agence s'assure de la bonne utilisation des deniers publics. Il est souhaitable que les financements de l'agence Artois-Picardie et des autres instances remplissent les actions prévues et ne financent pas d'autres actions, notamment l'alimentation de populations terroristes.

Monsieur VATIN propose de voter l'ensemble des projets.

Madame DHAINAUT précise que Monsieur Patrick LEMAIRE représentant la Communauté Urbaine d'Arras ne participe pas au vote du dossier 2924700 « Les amis de Zod Neere » (Co-financement de la Communauté Urbaine d'Arras).

Monsieur HAUSSOULIER confirme un conflit d'intérêt potentiel avec la communauté urbaine d'Arras sur l'un des dossiers.

***La délibération « COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (LIGNE 1330) »
reçoit l'avis favorable à l'unanimité (hors CU d'Arras) de la CPAIDD du 3 juin 2021 et
est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021***

5 – COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET VOLET INTERNATIONAL DE LA POLITIQUE JEUNESSE (LIGNE 1331)

Madame DERICQ présente la coopération institutionnelle et le volet international de la politique jeunesse (ligne 1331) conformément au point n°5 du dossier de séance.

Remarques et Débats :

Monsieur VATIN évoque son intervention dans le cadre de l'assemblée générale du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau. Il se dit enthousiaste à l'idée qu'il existe une organisation des jeunes au niveau mondial avec le Parlement des Jeunes pour l'Eau.

Madame DERICQ ajoute que dans certains pays, l'engagement des jeunes est un engagement militant qui passe principalement par des associations. La tranche d'âge des membres du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau est de 18 à 27 ans.

Monsieur VATIN ajoute que la mobilisation des jeunes témoigne du fait que l'eau demeure un enjeu stratégique et vital.

Monsieur BARBIER suggère le recrutement de jeunes dans les instances de Comités de Bassin.

Monsieur VATIN signale que le Comité de Bassin Artois-Picardie est le seul à adopter une politique jeunesse et à intégrer un jeune de moins de vingt ans, Monsieur LEDOYEN, par ailleurs membre du Parlement des Jeunes pour l'Eau.

Monsieur HAUSSOULIER regrette que les autres Agences n'adoptent pas une politique jeunesse. Il demande à Madame DERICQ l'engagement financier de l'Agence.

Madame DERICQ indique que le programme s'étend sur trois ans, la participation financière s'élève à 50 000 € par an.

***La délibération « ACTION INTERNATIONALE – COOPERATION INSTITUTIONNELLE
SOLIDARITE EAU EUROPE (LIGNE 1331) »
reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD du 3 juin 2021 et est transmise pour
décision du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021***

6 – AGENDA PRÉVISIONNEL 2021/2022

Madame DERICQ présente l'agenda prévisionnel 2021/2022 conformément au point n°6 du dossier de séance.

Remarques et Débats :

Mme MATYKOWSKI ajoute que la prochaine CPAIDD est prévue le 21 octobre 2021.

Monsieur LEFEBVRE demande la date du Comité de sélection des projets éligibles au Fonds Eau Dunkerquois.

Mme DERICQ indique que la date n'est pas encore fixée.

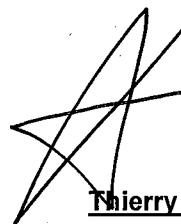
Monsieur le Président HAUSSOULIER remercie les membres de la commission et clôt la séance de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 3 juin 2021 à 16h06.

**LE PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DE L'ACTION INTERNATIONALE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stéphane HAUSSOULIER

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'AGENCE**



Thierry VATIN



